

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1884

TOME DIX-NEUVIÈME

—
1900
—

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1901

tion, est le plus intéressant, ce sont les chiens, les tentes et une barque. Ces gens sont sans doute des représentants d'une race déjà très mêlée. Ils ont cette particularité, déjà signalée, d'avoir, au rebours des autres races dolichocephales, la partie postérieure de la tête plus étroite que la partie antérieure.

M. Pélagaud a été très frappé de la grande différence que présentent ces Esquimaux avec les Indiens habitant les régions voisines de leur pays.

COMMUNICATION

M. Guinard fait une communication sur : *le Rôle de l'État et des pouvoirs publics dans la lutte contre la tuberculose.*

Mémoire non déposé.

DISCUSSION

M. Bourgeois. — On n'accepterait donc pas les tuberculeux incurables dans les sanatoriums ?

M. Guinard. — Ils prendraient la place de malades curables et, si intéressante que soit leur situation, ils ne sauraient, sans de grands inconvénients, y être admis. On a créé dans les hôpitaux des services de tuberculeux où dominait le nombre des incurables. La mortalité était si élevée, qu'on a dû renoncer à cette organisation à cause du déplorable effet moral produit sur les malades envoyés dans ces salles spéciales. De fréquents décès dans les sanatoriums enlèveraient aux malades la confiance en la guérison, qui en est un des éléments. L'ancienne municipalité avait décidé de faire de l'hospice des invalides du travail un hôpital pour les incurables, qui pourrait être en partie réservé aux tuberculeux qui ne peuvent pas guérir.

M. Pélagaud. — Je remercie, au nom de la Société et au mien, *M. Guinard* de son très intéressant et chaud plaidoyer en faveur des tuberculeux. *M. Guinard* nous a parlé en apôtre, et, comme tous les apôtres, il désire la réalisation immédiate des réformes qu'il demande et il tient trop peu de compte des résultats obtenus.

De grands progrès ont été obtenus en ce qui concerne l'alimentation par l'eau, par exemple. Dans beaucoup de familles on use exclusivement d'eau stérilisée. Actuellement, on peut voir à l'Exposition un modèle de chambre hygiénique préconisé par le Touring Club.

En ce qui concerne l'efficacité de l'action de l'État, je suis très sceptique. La mauvaise habitude de cracher par terre est surtout le fait des hommes; elle est la conséquence de l'usage du tabac. L'État n'est certainement pas près de restreindre la vente de ce produit qui lui donne de beaux bénéfices. D'ailleurs, la plupart des mesures d'hygiène sont du ressort non de l'État, mais de la police municipale.

Le carnet sanitaire de maison serait sûrement une bonne mesure. Il serait évidemment utile de savoir si la maison qu'on va habiter a de fâcheux antécédents, comme par exemple la maison cancers qui existerait à Lyon.

Le carnet de mariage, dont il a été question récemment et dont on a eu tort de rire, serait utile pour qu'il n'y ait pas de tromperie sur la personne.

L'influence de l'État ne peut être réellement efficace que dans les administrations où il agit comme le ferait un particulier, et c'est là surtout qu'on peut lui demander d'intervenir. En dehors de cela, on doit lui demander aide et secours, mais c'est surtout sur l'efficacité des œuvres d'initiative privée qu'on doit compter.

M. Guinard. — Je suis loin de compter pour rien le progrès réalisé dans l'hygiène domestique dont vient de parler M. Pélagaud. Ce fait s'est produit surtout dans la classe instruite et aisée. C'est dans la classe ouvrière qu'il serait important de faire pénétrer les notions d'hygiène les plus utiles.

L'initiative du « Touring Club » est d'ordre privé et, en France, c'est surtout celle des pouvoirs publics qui est en retard.

En disant État, je voulais dire pouvoirs publics, et comprenant par conséquent les municipalités.

Je suis flatté du titre d'apôtre d'une bonne cause que me donne M. Pélagaud, mais je n'accepte pas sans protester le reproche de vouloir aller trop vite. Quand on voit en effet ce qu'il est possible

de faire, ce qui est fait ailleurs et le peu qui a été fait en France, en ce qui concerne l'action des pouvoirs publics, on a le droit d'être impatient.

LE GISEMENT ARCHÉOLOGIQUE DE LA FONT-SIMON

Commune de Cogny (Rhône)

PAR CLAUDIUS SAVOYE

Un de nos bons amis, M. Jean Carra de Ville-sur-Jarnioux, nous signalait, au mois de juillet dernier, une trouvaille d'objets antiques qu'il venait de faire récemment à l'ouest de la commune de Cogny, non loin du hameau de la Roche. Il nous invitait à visiter le champ de ses recherches.

Le 28 août, nous eûmes le plaisir de faire cette excursion avec deux de nos confrères de la Société des Sciences et des Arts du Beaujolais, M. l'abbé Gandoyer, l'un de nos savants botanistes, et M. Jules Vermorel.

Partie du hameau du Peinau, commune de Ville-sur-Jarnioux, notre petite caravane remonte le vallon encaissé où coule le Morgon, qui, de ruisseau jaseur et tranquille en temps ordinaire, s'était transformé récemment en torrent impétueux et avait dévasté ses rives. Villefranche en conserve encore le cuisant souvenir.

Puis nous gravissons par des sentiers rocailleux, bordés de murs en pierres sèches et de touffes de buis, la colline jurassique qui s'élève graduellement de l'orient à l'occident et va se souder au massif schisteux du Chatoux.

Par-ci par-là, nous commençons à rencontrer des fragments de tuiles à rebords et de poterie commune, à pâte grisâtre, sans trace de vernis d'aucune sorte. L'un de nous recueille même, dans le sentier raviné par les eaux, une de ces pointes de trait trouvées en si grand nombre sur la rive gauche de la Saône, de Montmerle à Trévoux, et notamment autour de la poype de Riottiers.

A 600 mètres d'altitude environ, nous arrivons sur un plateau couvert de vignes, légèrement incliné vers le sud, près d'un col